

Budget primitif 2024 – Budgets annexes des établissements départementaux, à prix de journée globalisé, dotés d'un budget annexe

I- La Pouponnière

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2024 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	14 041 305,23	14 041 305,23
Section d'investissement	2 492 762,33	2 492 762,33

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à **14,04 M€** et sont constituées des dépenses de personnel (11,70 M€), des charges d'exploitation courante (0,77 M€), des charges afférentes à la structure (1,57 M€).

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de **14,04 M€** dont 0,40 M€ d'excédent de la section d'exploitation reporté.

Elles se décomposent en 13,34 M€ de produits de la tarification, 0,19 M€ de produits relatifs à l'exploitation et 0,10 M€ de produits financiers et non encaissables.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à **2,49 M€** pour des immobilisations corporelles et 3 k€ pour les immobilisations financières (prêts sociaux).

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de **2,49 M€**, dont 1,50 M€ de recettes réelles constituées de la prévision d'emprunt, du fonds de compensation pour la TVA et d'immobilisations financières (prêts sociaux).

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements et aux sorties d'éléments du patrimoine (0,99 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2024 de la Pouponnière se présente de la manière suivante :

Section fonctionnement	
Dépenses	14 041 305,23
Recettes	14 041 305,23

Section fonctionnement	
Dépenses	2 492 762,33
Recettes	2 492 762,33

II- Le Centre Maternel

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2024 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	4 438 336,71	4 438 336,71
Section d'investissement	2 029 718,48	2 029 718,48

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à **4,44 M€** et sont constituées des dépenses de personnel (3,27 M€), des charges d'exploitation courante (0,47 M€) et d'une partie des charges afférentes à la structure (0,70 M€).

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de **4,44 M€** dont 0,36 M€ d'excédent de la section d'exploitation reporté.

Elles se décomposent pour 4,00 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé) et pour 0,08 M€ de produits relatifs à l'exploitation.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à **2,03 M€**, essentiellement sur des immobilisations corporelles 2,03 M€, 3 K€ pour les immobilisations financières (prêts sociaux), et 800 € de cautionnements.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de **2,03 M€**, dont 1,57 M€ de recettes réelles, constituées de la prévision d'emprunt, du fonds de compensation pour la TVA et d'immobilisations financières (prêts sociaux).

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements et aux sorties d'éléments du patrimoine (0,46 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2024 du Centre Maternel se présente de la manière suivante :

Section fonctionnement	
Dépenses	4 438 336,71
Recettes	4 438 336,71

Section fonctionnement	
Dépenses	2 029 718,48
Recettes	2 029 718,48

III- La Cité de l'Enfance

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2024 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	8 770 197,23	8 770 197,23
Section d'investissement	1 340 817,90	1 340 817,90

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à **8,77 M€** et sont constituées des dépenses de personnel (6,62 M€), des charges d'exploitation courante (0,80 M€) et des charges afférentes à la structure (1,35 M€).

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de **8,77 M€**, dont 0,70 M€ d'excédent de la section d'exploitation reporté.

Elles se décomposent pour 8,05 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé) et pour 0,02 M€ de produits relatifs à l'exploitation et 5 k€ d'ordre.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à **1,34 M€**, dont 20 k€ pour les immobilisations incorporelles (frais d'évaluation), 1,32 M€ pour les immobilisations corporelles et 3 k€ pour les immobilisations financières (prêts sociaux).

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de **1,34 M€**, dont 0,51 M€ de recettes réelles constituées de la prévision d'emprunt, du fonds de compensation pour la TVA et d'immobilisations financières (prêts sociaux).

Les recettes d'ordre sont composées des dotations aux amortissements et aux sorties d'éléments du patrimoine (0,83 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2024 de la Cité de l'Enfance se présente de la manière suivante :

Section fonctionnement	
Dépenses	8 770 197,23
Recettes	8 770 197,23

Section investissement	
Dépenses	1 340 817,90
Recettes	1 340 817,90